draguignan - pays de fayence

Var-matin

samedi 14 février 2015 | *Le grand quotidien du Sud-Est* | varmatin.com


(Photo Philippe Arnassan)

DRAME DE COLLOBRIÈRES

Un témoin donne raison à l'accusée

P 13

Ils s'aiment

(Photo Philippe Arnassan)

En ce jour de Saint-Valentin, nous avons laissé le soin à nos lecteurs de vous raconter leurs plus belles histoires d'amour.

PAGES 2 ET 3

TOUR HAUT VAR


(Photo Michel Johner)

La course revient à ses reliefs d'antan

P 4

AUPS

Forte opposition au projet de parc éolien

P 7

DRAGUIGNAN

Une salle d'audience à l'hôpital psy

P 5

Bruits de bottes

par Denis Jeambar

P 22

18, bd Clemenceau - Tél. 04.94.50.90.30
Eurosud publicité : 04.94.50.45.10 - draguignan@nicematin.fr



Le Tour du haut Var-matin regagne ses reliefs

La 47e édition de la première classique internationale de la saison se déroulera les 21 et 22 février sur un parcours sélectif qui retrouvera ses terres d'origine et l'âme de Moïse Puginier

Ne va-t-on pas, finalement, retrouver l'esprit qui habita, 47 ans en arrière, Moïse Puginier, fondateur du Tour du haut Var ? Revenir à ce qui en fut l'essence, c'est-à-dire la première grande classique cycliste de l'année, où de grands noms se refont les jambes sur des parcours aussi ingrats qu'exceptionnels par leur paysages du haut Var ?

Hier soir, celui qui est devenu l'héritier de cette compétition internationale, Serge Pascal, a dressé les lignes sinueuses de cette course magnifique, disputée en deux étapes, le weekend prochain.

Exit le littoral !

Avec la pudeur qui sied en la circonstance, le président de l'OCCV Draguignan a bien sûr éludé le soutien oublié des villes littorales par lesquelles ne passera pas la course.

Pour leur préférer celles qui accueilleront les deux étapes (Le Cannet-des-Maures-Seillans le samedi ; Draguignan-Draguignan le dimanche), en passant par de nombreuses communes du haut Var, et sans éluder les difficultés - telle la côte des Tuilières - « juge de paix » dont la réputation n'est plus à faire.



Autour de Serge Pascal (à gauche), les élus et partenaires de ce 47e Tour. (Photos Michel Johner)

Avec des clins d'œil en forme d'hommage à des figures locales, Jacques Allet ou Hervé Jubelin, comme pour signifier que cette épreuve, pour regrouper 19 équipes de haut niveau et de toutes provenances, reste ancrée dans sa légende et son terroir.

Son terroir parce qu'elle fait l'unanimité entre des élus n'ayant pas nécessairement envie de rouler en tandem. Mais aussi parce qu'elle suscite une formidable vague de bénévoles disposés à toutes les glaciations en bord de route, pour que les Spartiates de l'asphalte souffrent à leur offrir de mémorables suspenses à pédales !

Hier, celui qui est devenu le Tour du haut Var-matin, a comme tourné une page pour s'en ouvrir une autre. Tout aussi trépidante que les précédentes. Et portée par les amoureux de la petite reine, avides de suivre de Plan de la Tour à Vidauban, du Muy à Lorgues ou Cabasse, de Bagnols à Saint-Paul en passant par Tourrettes ou Montauroux, une classique dont la musique n'est pas encore écrite.

Mais dont les noms seront forcément gravés dans la belle histoire de ce Tour aux si beaux atours et aux prestigieux parrains que seront Raymond Poulidor et Richard Virenque...

P.J.

Du bonheur plein les paroles !

Speaker (impeccable) de la soirée, Fabien Rossolini a accueilli en premier, comme il se doit, Serge Pascal qui a tenu à présenter toute son équipe : « C'est leur anniversaire car ce soir on fête les 20 ans de l'OCCV et nos 10 ans d'organisation ! »

Après un retour en vidéo sur le tour 2014, parole était donnée aux élus des villes-étapes : Pierre Martis, adjoint au Cannet-des-Maures, exprimant la fierté de sa commune d'accueillir le départ de la course. « C'est un juste retour des choses car l'OCCV est née au Cannet et un défi pour une ville de 4 000 habitants, mais nous avons des bénévoles et un personnel municipal formidables : certains retraités ont demandé de pouvoir venir nous aider samedi ! »

René Ugo, maire de Seillans, a remercié la communauté de communes pour avoir donné son accord financier et ainsi permis de promouvoir l'image du Pays de Fayence « dans le prolongement de la première course cycliste Nice-Seillans », 25 ans après.



Richard Strambio à propos de la côte des Tuilières : « Je l'ai faite une fois, je m'en rappelle ! »

Richard Strambio, maire de Draguignan : « Quand je vois tous les dirigeants, les bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur argent, comment Draguignan pourrait rester insensible à cette épreuve ? On est heureux et on se languit, un grand coup de chapeau à tous ! »

Il tenait aussi à rendre hommage à Serge Pascal, « un président humain. Les hommes passent mais chez lui la mémoire reste. Et il a aussi pensé à associer à la fête des enfants handicapés. »

Olivier Audibert-Troin, député et président de la CAD, a vu dans cette édition « tous les symboles. « Du Cannet, cœur de l'OCCV à Seillans, ville mythique, en passant par Draguignan, partenaire historique. Cette année encore les collectivités répondent présent, au moment où leurs budgets sont extrêmement tendus. C'est indispensable car dans notre société folle, il nous faut des espaces de réoxygénation et de convivialité. »

Charles Laugier a pris la parole au nom du Conseil régional, partenaire depuis 2006 du Tour du Haut-Var. Enfin, avant la présentation des équipes et des maillots, Jean-Marc Van Lul, directeur de la promotion et de l'événementiel au groupe « Nice-matin » a dit simplement son bonheur « d'être parmi vous en cette période de renaissance pour notre journal. Au nom de tous les salariés de Nice-matin, je remercie Serge Pascal de remettre ce Tour dans notre événementiel. »

E.C.



Parcours

- 1re étape : Le Cannet-des-Maures/Seillans (164,6km), samedi 21 février. Défilé fictif puis départ à 12h30 de la place de la Libération, en passant par Vidauban ; Lorgues ; Le Thoronet ; Cabasse ; Le Luc ; Le Muy ; Bagnols ; Saint-Paul ; Montauroux ; Callian ; Tourrettes ; Fayence ; Seillans.

- 2e étape : Draguignan-Draguignan 194,7km) : départ fictif route de Lorgues puis réel à 12 heures route de Flayosc et Flayosc ; Salernes ; Villecroze ; Aups ; Tourtour ; Ampus ; Châteaudouble ; Montferrat ; Figanières et circuit autour de Draguignan.

Une salle d'audience à l'hôpital psychiatrique

À compter du 2 mars, les présentations devant les magistrats des patients des établissements dracénois et fréjuso-raphaëlois auront lieu au centre hospitalier de la Dracénie

Le maintien ou non d'un patient en hôpital psychiatrique peut désormais se décider lors d'une audience tenue à l'intérieur de l'établissement dracénois. Le centre hospitalier de la Dracénie a aménagé une salle spécifique de 110 m² pour ces audiences. Un aménagement rendu obligatoire suite aux changements législatifs entrés en vigueur en matière de prise en charge dans le domaine de la santé mentale (*voir par ailleurs*).

Limiter les déplacements

« Jusqu'à présent, deux à trois fois par semaine une équipe composée de deux infirmiers et d'un chauffeur, accompagnait le patient devant le juge au Tribunal de grande instance de Draguignan. Trois personnes étaient ainsi mobilisées toute la matinée », explique Jean-Christophe Rousseau, directeur du centre hospitalier de la Dracénie. Désormais, la tâche du personnel dracénois sera facilitée puisque ce sont les magistrats et greffiers qui se rendront à l'hôpital.

En revanche, la situation restera sensiblement identique pour le personnel fréjuso-raphaëlois qui continuera d'effectuer les déplacements.

« C'est très bien. Pour une fois on mutualise... », assure la directrice du centre hospitalier intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël, Chantal Borne, qui avoue qu'une telle structure n'était pas envisageable à Fréjus, faute de locaux disponibles. *« Il aurait fallu construire un bâtiment spécifique »*.

Dans un délai de 12 jours d'hospitalisation complète continue, le juge des libertés et de la détention (JLD) est désormais systématiquement saisi et statue sur le maintien d'une personne hospitalisée sans son consentement. Au plus tard le 12e jour, une audience a donc lieu au cours de laquelle le juge entend le patient. *« La création de cette salle contribue à être en phase avec le respect des droits individuels »*, indique le directeur de l'hôpital Dracénois.

L'an dernier 241 affaires ont été jugées au palais de justice. 60 % des dossiers traités sont « dracénois ». Un pourcentage un peu plus élevé sans doute en raison de la capacité d'accueil plus importante, 39 lits à Draguignan contre 34 à Fréjus. À cet égard, le président du TGI, Fabrice Adam, indiquait que les textes permettaient d'avoir une seule salle d'audience sur le territoire estvarois, il parait donc peu probable qu'une deuxième soit aménagée à Fréjus. *« Faire sortir le judiciaire, consomme du temps qui n'est pas compensé par ailleurs. »*, a fait remarquer, par ailleurs, le président Adam. La mise en service de cette salle(2) devrait intervenir le 2 mars.

E. E.



Une convention de mise à disposition de la salle d'audience a été signée entre les directeurs des centres hospitaliers de Draguignan et Fréjus, Jean-Christophe Rousseau et Chantal Borne, le président du TGI Fabrice Adam, la déléguée territoriale de l'ARS Béatrice Pasquet, le délégué du bâtonnier Luc Colson et le procureur de la République Danielle Drouy-Ayral. (Photo L. M.)

130 000 € investis

Si les locaux étaient déjà existants, il a tout de même fallu effectuer des travaux de réagencement. Auparavant, cet espace de 110 m² accueillait des vestiaires. *« Il a fallu créer une entrée indépendante, agrandir la salle destinée aux audiences et réaliser une mise aux normes des installations »*, explique l'architecte de l'hôpital. Désormais, on y trouve une salle d'attente, une seconde pour les audiences, une autre pour les délibérés et un box pour permettre aux avocats de recevoir leurs clients. Coût de l'opération 130 000 euros à la charge du centre hospitalier de la Dracénie qui a reçu une subvention de l'ARS à hauteur de 75 000 €.

1. En effet, la loi de septembre 2014 (réformant celle du 5 juillet 2011), relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques sans consentement, rend automatique la présentation du patient devant le magistrat et prescrit les audiences au sein des établissements. Elle réorganise ainsi la collaboration entre les hôpitaux psychiatriques de Draguignan et Fréjus-Saint-Raphaël, l'Agence régionale de santé (ARS) et le secteur judiciaire.

2. La première présidente doit valider l'ouverture de cette salle d'audience.

Comprendre les addictions pour mieux les combattre

Il y avait certainement plus joyeux à faire l'autre jour, que d'assister à cette « Journée d'étude et d'échanges sur le thème «Addiction et traitements des addictions », ouverte à tous. Pourtant, l'événement a réuni plus de cent personnes à la MSJ, ce qui aura surpris agréablement son organisateur, Jean-Paul Crouzillat.

Psychanalyste exerçant à Draguignan, ce dernier a mis près d'un an pour mettre sur pied ce projet, en collaboration avec les associations, « Les Forums du champ Lacanien du pôle Estérel-Côte d'Azur » et « Age et sujet ».



Beaucoup de monde à la msj pour un sujet il est vrai, très fédérateur.
(Photo B. D.)

Combler le manque

Il est vrai que le thème choisi avait aussi de quoi attirer du monde : *« on est tous addicts dès lors qu'on existe, car en étant séparé de la mère à la naissance, il y a cette notion de manque dont on va se débrouiller ensuite dans sa vie, en trouvant des substituts »*, explique Jean-Paul Crouzillat.

Allez vous interroger après çà sur le succès de la société de consommation, jamais à court d'idées pour nous faire désirer des objets dont *« on n'a pas réellement besoin »*.

Mais l'addiction n'est pas seulement liée au manque. Notamment en ce qui concerne l'alcoolisme dont le processus a comme point de départ, des problèmes psychiques et physiologiques. Si des traitements efficaces existent aujourd'hui, comme la prise de Bacoflene, pour Jean-Paul Crouzillat cette molécule ne règle pas tout car *«on change seulement de produit»*. Et c'est là que la psychanalyse peut jouer un rôle important dans la guérison de cette addiction qui est la cause de près de 50 000 morts par an.

Encore faut-il que la personne qui *« n'a plus la main mise sur sa consommation d'alcool »*, en fasse la démarche. *« Quand les gens décident d'aller voir un psychanalyste, c'est le signe qu'ils ne sont plus dans le déni et qu'ils ont pris conscience que quelque chose ne va pas chez eux, mais sans pour autant en connaître le pourquoi »*, analyse Jean-Paul Crouzillat.

Un travail d'écoute et de paroles, souvent très long, peut alors commencer pour que le patient trouve lui-même la réponse à ses questions.

B. D.

Boutique SNCF : rassemblement ce matin à 10 h 30

« La boutique SNCF de Draguignan fermera ses portes le 1er juin 2015, à quelques encablures de la période estivale qui voit l'activité de ce point de vente progresser pour satisfaire à la fois les usagers réguliers et les estivants », indique le syndicat CGT qui invite à manifester ce matin à 10 h 30 devant la «gare».

« La direction SNCF, aveuglée par sa logique libérale, a décidé de tirer un trait sur la vente "humanisée" et de fermer ces points de vente spécifiques.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique d'entreprise qui vise à réduire voire supprimer les emplois de vendeuses et vendeurs pour les remplacer par des nouvelles technologies de vente (Internet, bornes automatiques...).

En ce qui concerne Draguignan, la direction SNCF utilise l'argument fallacieux de la diminution du chiffre d'affaires pour arriver à ses fins, sans se soucier de la répercussion de cette décision sur le service rendu aux usagers.

Cette fameuse diminution ne s'explique en réalité que par la réduction de l'amplitude horaire depuis quelques années. »

Pas de hasard

Le syndicat CGT des cheminots des Arcs n'accepte pas qu'usagers et cheminots paient la lourde facture dictée par une politique économique libérale où les relations humaines n'ont plus de place.

C'est pour s'opposer à cette décision que nous invitons tous les citoyens concernés et pénalisés par cette décision injuste au regard d'un service public de qualité, à se mobiliser pour sauver la boutique SNCF de Draguignan.

Une pétition est disponible sur Internet : (http://www.mesopinions.com/petition/social/fermeture-boutique-sncf-draguignan/13582), ainsi qu'une page facebook de soutien (https://www.facebook.com/pages/NON-à-la-Fermeture-de-la-boutique-SNCF-de-Draguignan/1564496033796158)

Bonjour l'ambiance

Anciens combattants : une mémoire, mille voix...

Vous doutez qu'un journaliste local puisse prendre des risques, à l'instar d'un reporter de guerre ? Et bien sachez que les mots ci-dessous relèvent d'une pure folie suicidaire. Parce qu'il faut être inconscient pour prétendre que dans l'immensité des associations d'Anciens combattants, le conscrit de base ne trouverait pas son arme. Chaque année, il semble que de nouvelles associations voient le jour qui se multiplieraient de façon inversement proportionnelle au nombre de leurs adhérents. A croire que, dans cette imposante galaxie de vétérans, Résistants, veuves, médaillés et autres sympathisants, on aurait oublié deux ou trois guerres au long du siècle précédent.

Et croyez que personne ne rigole quand surgit dans votre agence un militaire retraité vous intimant sur un ton péremptoire, pour ne pas dire menaçant, d'immortaliser la galette des Rois de son incontournable cercle de soldats (er). Disposez !

Loin, ici, l'idée de galvauder le devoir de mémoire qui s'impose à tous et particulièrement aux plus jeunes. Mais un brin de détente et de simplification serait sans doute la meilleure des armes pour faire comprendre aux néo-citoyens que sous la bannière de la République c'est un peuple qui est monté au front et non trente-six corporations en uniformes, représentant autant de médailles et, évidemment, de bravoure.

Une *Marseillaise*, un pot de l'amitié et fermez le ban !

En bref

Inauguration permanence
Les candidats de la Majorité départementale sur le canton de Draguignan, Jean-Bernard Miglioli ; Marie Ruczinscki-Becker ; Hélène Ferrier et Jacques Lecointe inaugurent leur permanence aujourd'hui à 11 h 30 au 15, avenue de la République. Après les prises de parole, on partagera le verre de l'amitié.

Collecte de sang
Les prochaines collectes se tiendront le lundi 16 février de 8 h à 12 h 30 et le mardi 17 février de 15 h à 19 h au complexe Saint-Exupéry, salle Malraux.

Programme au Pôle culturel Chabran :
Vendredi 20 février, à 20 h 30, Sirba Octet, concert d'une lecture originale du répertoire Yiddish et Tzigane par 8 solistes de grands orchestres parisiens.
Tarif 25 euros; 15 euros réduit.
Rens. 04.83.08.30.30.

La Canne à pêche dracénoise
L'association tiendra son assemblée générale jeudi 19 février, à 18 h 30, au centre social et culturel « Les Collettes ».
Seuls les titulaires de la carte « pêche » 2015 pourront participer à cette assemblée.

VAR

la Marseillaise

SAMEDI 14 FÉVRIER 2015 - 1,50 € - N° 21324 www.lamarseillaise.fr

ÉCOLE

LES NOTES TOUJOURS PRÉSENTES

La ministre de l'Education nationale conserve les notes pour les élèves jusqu'à la 6e. Najat Vallaud-Belkacem écarte ainsi la préconisation formulée par la conférence nationale. PAGES 2 ET 3

PHOTO AFP

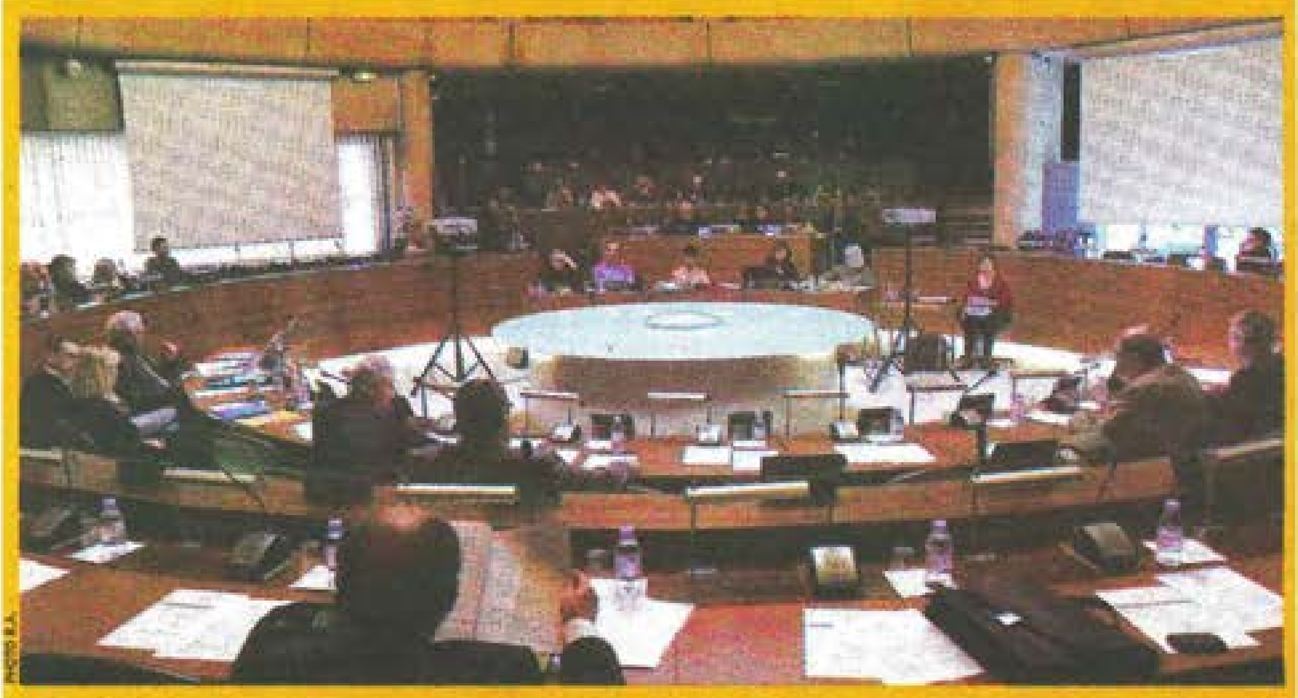


PHOTO B.A.

VAR Départementales : zoom sur un scrutin en mutation

Pierre-Yves Collombat, futur ex-conseiller général socialiste, revient pour nous sur un scrutin un peu particulier. En raison d'une réforme encore en chantier, le sénateur estime que les compétences de l'institution restent à définir. PAGE 6

En vente aujourd'hui avec votre quotidien «La Marseillaise» «TV Magazine»



Départementales 2015. A quelques semaines du scrutin (les 22 et 29 mars), le futur ex-conseiller général Pierre-Yves Collombat (PS) revient pour nous sur une élection un peu particulière...

« Une collectivité sans compétences définies »

Dire que Pierre-Yves Collombat l'a mauvaise n'est pas se tromper de beaucoup. Mais le socialiste, fidèle à une verve qui a fait sa réputation, ne se lance pas dans un démontage en règle lorsqu'on lui demande son avis sur le nouveau Conseil départemental. Celui-là qui invite les électeurs dans les urnes les 22 et 29 mars prochains. Pour remplacer le Conseil général, mais garder l'échelon «département», l'acte III de la décentralisation a trouvé une astuce: réduire le nombre de cantons, mais élire désormais deux conseillers titulaires plutôt qu'un seul. Et c'est là loin d'être la seule subtilité qui agace le futur ex-conseiller général du canton de Callas – par ailleurs toujours sénateur du Var. Pierre-Yves Collombat revient pour nous sur les nouveautés du scrutin et les bouleversements que va subir l'institution, au sein de laquelle il ne siégera plus: il n'est pas candidat à sa succession. Il parle notamment d'un aspect qui lui tient particulièrement à coeur: la ruralité.



Pierre-Yves Collombat quitte l'assemblée départementale: il n'est pas candidat à sa propre succession. D.P.

Nous sommes à l'aube d'un scrutin nouveau, depuis l'acte III de la décentralisation. Quels sont les changements engendrés par cette loi?
En ce qui concerne strictement le scrutin, il y a deux changements d'importance. Le premier, c'est le nombre d'élus par canton. Ils seront deux conseillers départementaux au lieu d'un conseiller général. Un homme et une femme. Le fait qu'il y en ait deux pose problème: à partir de cette condition, on a été obligés de redécouper les cantons [pour ne pas qu'il y ait trop d'élus, lire ci-dessous, ndlr].

Ce redécoupage s'est fait sur quelles bases?
Dans le Var, on est partis du fait qu'un canton devait réunir 42 000 habitants. Avec une modulation de plus ou moins 20%. On retrouve donc des cantons avec, minimum, près de 35 000 habitants. A Toulon, c'est simple, mais dans les zones rurales, c'est déjà plus difficile de trouver ce minimum. Ce qui implique directement que ces zones rurales seront moins bien représentées qu'aujourd'hui.

En ce qui concerne la réforme programmée du fonctionnement de l'institution, quelle est votre analyse de la situation?
Ces dernières années, il y a eu une série de réformes sur l'institution départementale. En janvier 2014, le gouvernement est revenu sur la décision de son prédécesseur en supprimant le Conseil territorial. L'idée étant d'agrandir les Régions et de supprimer les Conseil généraux. Mais la loi n'est pas aboutie et les questions posées restent en suspens: par exemple, faut-il supprimer tous les Départements? Ça reste en cours d'examen. Et c'est un peu le problème: les électeurs vont voter pour une collectivité dont ils ne connaissent pas les compétences. Des compétences qui ne seront définies qu'après les élections...

On parle beaucoup de la perte de la compétence générale...
La compétence générale du Département va être supprimée. Cette compétence donnait la possibilité à la collectivité de s'intéresser à tout sujet qu'elle estimait être d'intérêt. Ce qui donnait une capacité d'action importante. Sans cette compétence générale, il faudra faire avec les compétences exclusives. Seuls les domaines prévus par la loi pourront être influencés par l'action du Département. On assiste alors à la création d'un catalogue fourre-tout pour anticiper. Il faut prévoir qui fait quoi, et qui fera quoi. Mais on ne pourra plus corriger si par exemple une autre collectivité ne s'investit pas suffisamment dans une de ses compétences...

D'autres compétences sont-elles amenées à disparaître?
On parle du transfert des compétences routes, transports ou collèges aux Régions. Le Sénat est revenu sur cette hypothèse, mais le débat n'est pas clos. Mon sentiment est que la volonté du gouvernement, c'est de faire disparaître le Département, ou plus exactement, de le cantonner aux tâches dont personne ne veut, comme la compétence liée à la solidarité sociale [le RSA par exemple, mais aussi les aides liées à l'autonomie ou au handicap, ndlr]. Rien n'est sûr, mais ce qui est probable, c'est que la collectivité sera asphyxiée financièrement.

Le redécoupage des cantons dans le Var est-il susceptible de bouger les lignes de l'échiquier politique?
S'agissant de la représentation de la gauche, ça nous est clairement défavorable. A l'exception de La Seyne, dans le Var, la représentation est plus favorable dans les zones rurales. Ensuite, sur l'opposition FN/UMP, je ne suis pas certain que ce soit l'essentiel du problème. Ce qui est inquiétant, c'est le gommage de la dimension «locale» de ce scrutin. La dimension nationale du vote va s'en trouver renforcée...

Quelle serait, selon vous, une bonne réforme du Département?
J'avais formulé mes propositions au Sénat: il faudrait procéder à l'élection des conseillers départementaux sur la base des intercommunalités. Cela permettrait d'avoir des circonscriptions qui auraient un sens aux yeux des électeurs. En fonction de la taille de ces interco', on pouvait avoir une véritable représentation de la ruralité. Il ne faut pas oublier que le Département doit être le lieu où s'élabore la politique du territoire, il doit être un maillon représentatif de ce territoire.

Comment vont survivre les Départements?
Il n'y a toujours rien de prévu! Pour ce que seront les compétences, c'est déjà inquiétant. Mais l'aspect financier est au moins aussi important. Car là non plus on ne sait pas comment tout cela sera financé...

PROPOS RECUEILLIS PAR ROMAIN ALCARAZ

Repères

23

cantons dans le Var. C'est le chiffre issu du nouveau découpage, qui implique une réduction de 20 cantons: il y en avait jusqu'à présent 43. Toulon, par exemple, n'est plus représenté que par 4 cantons contre 9 auparavant. En revanche, le nombre de conseillers augmente puisque de 43 précédemment (un par canton), il passe à 46 (deux par canton).

32

sièges étaient pour l'heure occupés par la majorité départementale de droite. Soit 23 UMP et 9 divers droite. L'opposition était jusqu'alors représentée par 9 élus socialistes, 1 élu divers gauche, et un élu Front national, issu du canton de Brignoles. On se souvient qu'il a fallu pas moins de trois scrutins pour désigner le vainqueur sur ce territoire.

Le scrutin: mode d'emploi

Pour être élu au premier tour, le binôme en tête doit avoir obtenu la majorité absolue (plus de 50% des exprimés) et doit rassembler 25% des inscrits. En cas de second tour, les deux binômes arrivés en tête au premier tour se maintiennent. Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits.

Dracénie. Mise en perspective de la Communauté hospitalière de territoire.

Regain d'activité au centre hospitalier

La cérémonie des vœux qui s'est tenue fin janvier au Centre hospitalier de la Dracénie (CHD) a été l'occasion de souligner le regain d'activité enregistré par l'établissement en 2014 avec notamment une hausse de 10% des consultations externes et une progression de 30% des séances de chimiothérapie.

La dynamique de l'activité enregistrée en 2014 a permis de combler pour moitié le déficit important généré en 2013. Le directeur du CHD, M. Rousseau, a donc rappelé qu'une part reste à faire en 2015 dans un cadre national encore plus contraint. 2015 verra aussi en avril-mai le renouvellement d'une nouvelle Commission médicale d'établissement (CME) et l'élection d'un nouveau président de CME.

Pour ses derniers vœux en qualité de président de CME, le docteur Diquelou a prononcé un discours inscrivant l'évolution du Centre hospitalier de la Dracénie dans l'histoire du territoire. Il a mis en perspective les enjeux de santé publique assumés par l'hôpital au prisme des mutations socio-économiques et des identités culturelle et politique dans l'Est varois...

Comme pour mieux éclairer la récente création d'une Communauté hospitalière de territoire avec les Centres hospitaliers de Fréjus/Saint-Raphaël et du golfe de Saint-Tropez.

« *La mutualisation des plateaux techniques opératoires ou de réanimation, le regroupement de la biologie et du secteur d'hospitalisation sont incontournables si l'on veut vraiment assurer l'offre publique de soins* », a estimé le Dr Diquelou avant d'ajouter : « *Regroupons les médecins sur des plateaux techniques de qualité afin de constituer des équipes publiques de territoire dans des services où ils pourront faire de la médecine de qualité dans des conditions de travail sécurisées pour le plus grand profit des patients.* »

Plus loin le Dr Diquelou indiquera : « *Les mentalités doivent changer. La Communauté hospitalière de territoire ne saurait vivre si dans chaque établissement le profond respect pour les partenaires n'était pas travaillé. S'écouter, s'entendre, s'organiser en faisant abstraction d'un côté d'un esprit dominateur et centralisateur, et de l'autre d'une profonde angoisse de dévoration. Faire un projet de territoire touchant la répartition des plateaux techniques de réanimation comme de chirurgie impose une vision détachée des éventuels intérêts budgétaires des uns et des autres, et de définir en fonction des établissements les principales filières de soins les plus optimales pour la population désireuse d'avoir accès à l'offre publique de soins.* »

D.P.